

WILAYA DE BEJAIA.

DAIRA DE KHERRATA.

COMMUNE DE KHERRATA.

NIF : 00000094906449108322.

N° :03/2026.

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES.

Conformément aux dispositions des articles N° 46 et 47 du loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics , N° 62 , 65 et 67 du décret présidentiel N° 15 - 247du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et N°02 de la décision interministérielle N°194 du 09/07/2025 fixant les conditions et les modalités selon lesquelles les services contractants procèdent à la publication via la presse électronique agréés lors de la passation des marchés publics , le président de l'assemblée populaire communale de kherrata, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réalisation du projet : **Entretien et Revêtement du chemin communal N°05 reliant CW 32 EL MOUKEF –BRADMA limite de commune de TASKRIOUT (1<sup>ère</sup> Tranche).**

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie **deux (II) et plus** , activité principale travaux publics en cours de validité peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'assemblée populaire communale de kherrata , service technique , contre paiement d'un montant de **sept mille cinq cent dinars (7500 ,00 DA)** ,représentant les frais de reprographie auprès de monsieur le trésorier communal de kherrata compte CCP N°3067-28 .

Les soumissionnaires soumettront leurs soumissions (dossier de candidature, offre technique et offre financière) dans des enveloppes séparées et cachetées ,indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant la mention « dossier de candidature » « offre technique » « offre financière » selon le cas , ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme , comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03 /2026 , projet : **Entretien et Revêtement du chemin communal N°05 reliant CW 32 EL MOUKEF –BRADMA limite de commune de TASKRIOUT (1<sup>ère</sup> Tranche).**

Le dossier comprend:

### **1-DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :**

- Une déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée.

Dans la déclaration de candidature, le soumissionnaire atteste qu'il :

\*n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et de délégation de service public.

\*n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant » Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire .Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

\*est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment,des travaux publics et de l'hydraulique.

\*est inscrit au registre de commerce.

\* a effectué le dépôt légal des comptes sociaux ,pour les sociétés.

\* détient un numéro d'identification fiscale.

\* détient un numéro d'identification statistique.

- Une déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.

- Les statuts pour les sociétés .

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

**A-Capacités professionnelles :** Une attestation de qualification et classification professionnelles activité principal travaux publics **catégorie deux (II) et plus** en cours de validité.

**B-Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) ou C 20 et les références bancaires.

**C-Capacité technique :**

**-Moyens humains** La déclaration des moyens humains à la CNAS et CASNOS (engagement sur mémoire technique et justificatif avec diplôme et affiliation à la CNAS et CASNOS).

**- Moyens matériels :** (Engagement sur mémoire technique justificatif, le matériel roulant devra être justifié par des cartes grises et attestations d'assurances et fiche de contrôle technique et pour le matériel fixe devra être justifié par une expertise judiciaire délivrée par des agents habilités ou le cas échéant par un agent de contrôle technique expert ou huissier de justice) signée par l'entreprise.

-En cas les entreprises formants de groupement devront joindre :

-Protocole d'accord notarié des entreprises formants le groupement avec désignation avec désignation et délégation de pouvoir de signature au chef de file du groupement.

-Déclaration de probité de l'ensemble des entreprises formants le groupement.

-Les entreprises formants le groupement devront joindre les mêmes documents exigés au soumissionnaire.

## **2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :**

-La déclaration à souscrire remplie, datée signée et cachetée.

-Un cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » remplie, daté, signé et cachetée.

-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif remplie, daté, signé et cachetée.

## **3- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT:**

-La lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.

-Le bordereau des prix unitaires remplie, datée, signé et cachetée.

-Le détail quantitatif et estimatif remplie daté, signé et cacheté et signé.

Conformément aux dispositions de l'article N°69 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir dans un délais maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurent dans la déclaration de candidature, l'offre concernées est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché sont erronés, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenues dans les documents de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de présenter des renseignements ou d'une offre non conforme aux exigences de l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales.

Ces carences peuvent entraîner le rejet de son offre.

Conformément aux dispositions des articles N° 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de service public et N°03 de la décision interministérielle N°194 du 09/07/2025 fixant les conditions et les modalités selon lesquelles les services contractants procèdent à la publication via la presse électronique agréés lors de la passation des marchés publics, Le délai de préparation de l'offre est fixé à **dix (10) jours** avant treize heures et demi (13h :30mm) à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et sur le portail électronique des marchés publics ainsi que la presse écrite ou la presse électronique.

Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel cité ci-dessus les plis de soumission doivent être déposés à l'adresse suivante : **Assemblée populaire communale de kherrata « secrétariat générale ».**

La date et l'heure limitée de dépôt des offres et la date d'ouverture des plis sont mentionnées dans le cahier des charges, avant sa remise aux soumissionnaires.

Si la date limite de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Toutefois, le service contractant peut quand les circonstances le justifient proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **14 heures au siège de l'APC de Kherrata (salle des fêtes)**.

Conformément aux dispositions des articles N°76 du loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et N° 98 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et de délégation de service public les soumissionnaires restent engagées pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux dispositions de l'article 99 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et de délégation de service public dans le cas où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger après accord des soumissionnaires concernés et dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois.

Kherrata, le : .... 29 MARS 2026 .....